

# Comment s'impliquer

- ▶ Assurez-vous que votre enfant aille à l'école, prêt(e) à apprendre de nouvelles choses tous les jours.
- ▶ Veillez à ce que votre enfant lise et fasse tous ses devoirs à la maison quotidiennement.
- ▶ Allez à toutes les rencontres parents-enseignants et aux réunions annuelles des parents des élèves non-anglophones (élèves dits ELL).
- ▶ Allez souvent à la bibliothèque publique et aidez votre enfant à en obtenir la carte.
- ▶ Venez aux ateliers et conférences pour les parents, notamment ceux qui sont spécialement conçus pour vous aider à accompagner votre enfant dans ses études.
- ▶ Faites du bénévolat dans l'école de votre enfant.
- ▶ Créez un environnement pour apprendre et étudier à la maison qui donne l'impression à votre enfant d'être épaulé(e).
- ▶ Tous les jours, lisez à votre enfant dans votre langue maternelle et encouragez le(la) à lire quotidiennement.
- ▶ Participez aux activités de l'école, comme les excursions, les réunions et les assemblées de l'Association de Parents (PA) ou de Parents et d'Enseignants (PTA) ou les réunions des Conseils communautaires pour l'éducation.



## Pour en savoir plus :

- ▶ Parler à l'enseignant de votre enfant, au chef d'établissement ou au Coordinateur bilingue, au coordinateur des Parents de son école.
- ▶ Composer le 311 pour connaître l'adresse de votre bureau local ou de district et vous y rendre.
- ▶ Contacter la Division des élèves ELL (Division of ELLs) au (212) 323-9559 ou envoyer un email à : [ELLFamilies@schools.nyc.gov](mailto:ELLFamilies@schools.nyc.gov).
- ▶ Visiter le site internet du Département de l'Éducation : [schools.nyc.gov/academics/ELL](http://schools.nyc.gov/academics/ELL).

# Élèves non-anglophones dits ENGLISH LANGUAGE LEARNERS



Pour les  
parents des élèves  
d'école primaire



Le Département de l'Éducation de la Ville de New York (DOE) s'engage à fournir à nos Élèves non-anglophones dits English Language Learners une éducation de haute qualité, où leur culture est appréciée à sa juste valeur, et qui les prépare au collège, lycée, et, au final, à réussir des études supérieures et une future carrière. La Division des élèves non-anglophones et des appuis scolaires (Division of English Language Learners and Student Support) du DOE travaille avec les familles, communautés et autres partenaires pour garantir aux élèves un accès équitable aux programmes qui les aident à mieux apprendre l'anglais—et de faire du bon travail dans tous leurs cours, notamment en mathématiques, sciences et études sociales. Notre objectif est de faire acquérir aux élèves non anglophones de la ville les compétences dont ils auront besoin pour devenir des leaders dans une société mondialisée.

Division des élèves non anglophones & programmes d'appui aux élèves

**NYC** Department of Education  
Chancellor Carmen Fariña

T&I 23083 (French)

  /nycschools

## Qu'entend-on par élève non-anglophone (English Language Learner) ?

Un élève non-anglophone (English Language Learner ou ELL) est un élève dont la langue maternelle n'est pas l'anglais et qui a besoin de soutien pour l'apprentissage de l'anglais.

## Comment une école détermine-t-elle qu'un enfant est un élève ELL ?

On fait remplir, à tous les parents/tuteurs des élèves nouvellement inscrits, un Questionnaire d'identification de la langue parlée à la maison (Home Language Identification Survey). Ce sondage permet au personnel de l'école de savoir quelle langue votre enfant parle à la maison. Si le questionnaire révèle que votre enfant utilise une autre langue que l'anglais à la maison, on lui fera passer un test appelé Examen, de l'État de New York, d'identification des élèves non-anglophones à classer ELL (New York State Identification Test for English Language Learners). Ce test mesure les connaissances de votre enfant en anglais et détermine s'il aurait besoin de certains services ou programmes d'appui. Si le test montre que votre enfant a besoin de soutien pour l'apprentissage de l'anglais, il sera identifié comme élève non-anglophone (English Language Learner).

## Quels genres de programmes et services sont disponibles pour mon enfant ?

Le Département de l'Éducation de la Ville de New York propose trois programmes destinés aux Élèves non-anglophones dits English Language Learners (ELL) : *Dual Language* (double-langue en français), *Transitional Bilingual Education* (éducation bilingue passerelle) et *English as a New Language* (anglais nouvelle langue).

## En quoi ces programmes diffèrent-ils ?

Dans les programmes *Dual language* (ou double-langue), les élèves ont des cours dans deux langues : en anglais et dans leur langue, en espagnol, chinois ou français pour ne citer que quelques exemples parmi d'autres. L'objectif de ce programme est que les élèves sachent lire, écrire et parler en anglais et dans leur langue. Dans l'emploi du temps des cours *Dual language*, on utilise à part égale la langue parlée à la maison et l'anglais.

Les programmes *Transitional Bilingual Education* (éducation bilingue passerelle) correspondent à un enseignement de l'expression-compréhension écrites et d'autres matières, en anglais et dans la langue de votre enfant. Au fur et à mesure que les élèves s'améliorent en anglais, ils ont progressivement *plus* de cours en anglais et *moins* dans leur langue. Quand votre enfant ne sera plus considéré(e) élève non-anglophone, on *ne* lui *dispensera plus* le type d'enseignement ni les appuis correspondant au programme.

Les programmes *English as a New Language* (anglais nouvelle langue), autrefois appelés *English as a Second Language* ou ESL (anglais pour non-anglophones) correspondent à un enseignement dispensé en anglais mais avec des appuis dans la langue des élèves afin qu'ils puissent apprendre à lire, écrire et parler anglais. L'origine, des élèves qui bénéficient de ce programme, est d'une riche diversité linguistique et l'anglais pourrait être la seule langue commune entre eux.

## Quels sont les avantages de ces programmes ?

Les élèves peuvent tirer une foule de profits des programmes pour élèves non-anglophones :

- ▶ Les élèves peuvent utiliser leur langue pour apprendre l'anglais.
- ▶ Les élèves apprennent à apprécier les différentes cultures.
- ▶ Les élèves qui parlent deux ou plusieurs langues sont précieux aux yeux des employeurs et peuvent donc facilement décrocher un emploi.

## Pourrais-je inscrire mon enfant dans le programme de mon choix ?

Oui. En tant que parent ou tuteur d'élève non-anglophone, vous avez le droit de choisir le programme où vous souhaitez inscrire votre enfant. Une fois que vous aurez choisi le bon programme pour votre enfant, il ou elle doit en bénéficier *dans* les 10 jours qui suivent son inscription.

## Et si l'établissement scolaire ne propose pas le programme que je veux ?

Si l'établissement scolaire de votre enfant ne propose pas le programme que vous avez choisi, il vous donnera les deux options suivantes :

**Option 1 :** Vous pourrez laisser votre enfant dans le même établissement scolaire sachant qu'il ou elle y bénéficiera d'un autre programme pour élèves non-anglophones. Si vous optez pour cette solution, l'établissement scolaire permettra à votre enfant de jouir immédiatement des avantages du programme.

**Option 2 :** Vous pourrez scolariser votre enfant ailleurs, dans un établissement scolaire qui offre le programme qui vous intéresse. L'établissement scolaire de votre enfant verra avec le Département de l'Éducation comment l'affecter ailleurs. Dans l'attente de son transfert, votre enfant bénéficiera temporairement d'un programme pour élèves non-anglophones de son établissement scolaire.

## Comment savoir si mon enfant fait des progrès dans un programme ?

L'établissement scolaire de votre enfant organisera des rencontres parents-enseignants et des réunions annuelles des parents des élèves non-anglophones pour vous tenir au courant de ses progrès scolaires. En outre, chaque printemps, votre enfant passera le *New York State English as a Second Language Achievement Test* (Examen de Maîtrise de l'Anglais Langue Seconde de l'État de New York). Ce test mesure ses progrès dans l'apprentissage de l'anglais. On l'administre, du *Kindergarten* au 12<sup>e</sup> grade, à tous les élèves non-anglophones des établissements scolaires de l'État de New York. Les résultats permettent aux élèves, enseignants et parents de comprendre les points forts et les domaines à améliorer, chez chacun, en compréhension et expression écrites, et à l'oral. Ils serviront aussi à déterminer si votre enfant doit toujours faire partie des élèves non-anglophones l'année scolaire prochaine.

## Suivi des progrès de votre enfant

Cherchez des informations sur les progrès scolaires de votre enfant en vous inscrivant au nouveau compte *NYC Schools Account* à : [MyStudent.nyc](https://mystudent.nyc.gov). Si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour mieux naviguer votre compte, contactez l'établissement scolaire de votre enfant ou votre Superintendent ou composez le **311**.